



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 80743

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la division par deux du montant des bourses au mérite suite à un arrêté du Gouvernement publié le 28 mai 2015. Après la réforme du collège, quel est donc le message du Gouvernement et surtout du Président François Hollande qui voulait faire de la jeunesse sa priorité ? D'autant que les jeunes eux-mêmes étaient conscients que la bourse au mérite venait récompenser leurs efforts et favorisait l'égalité des chances. Cela tendait à une prise de conscience chez les jeunes de la reconnaissance du mérite et de l'excellence. Il souhaiterait savoir quelles sont les motivations qui ont conduit le Gouvernement à réduire de moitié cette aide financière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80743

**Rubrique :** Bourses d'études

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 juin 2015](#), page 4247

**Question retirée le :** 28 juin 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)